

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ NATIONALE
D'ACCLIMATATION
DE FRANCE

Fondée le 10 février 1854

RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 26 FÉVRIER 1855

4^e SÉRIE — TOME IV

1887

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
41, RUE DE LILLE, 41

Sm —
1887

I. TRAVAUX DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DOCUMENT INÉDIT

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU RHEINARTE OCELLÉ

(*Rheinartius ocellatus* Oustalet)

Par M. L. MAGAUD D'AUBUSSON

Communication faite dans la séance générale du 20 mai 1887.

MESSIEURS,

Je désire communiquer à la Société un document fort intéressant et complètement inédit sur un oiseau très curieux, très rare, très peu connu, qui n'a jamais été apporté vivant en Europe et dont il n'existe que quelques peaux dans deux ou trois grands musées, entre autres au Muséum d'histoire naturelle de Paris qui en possède deux, mais seulement d'individus mâles. C'est l'Argus de Rheinart, ou plus exactement le Rheinarte ocellé (*Rheinartius ocellatus* Oustalet), originaire de l'Annam, dont vous avez l'image de grandeur naturelle devant les yeux.

Mais avant d'aborder la communication que je vais avoir l'honneur de vous faire, je crois qu'il n'est pas inutile de vous donner sur l'oiseau qui en est l'objet quelques détails préliminaires qui vous feront mieux apprécier l'importance des renseignements qui m'ont été transmis.

Pendant fort longtemps on n'a connu de cet oiseau que quelques plumes caudales isolées, de provenance incertaine, qui faisaient partie des collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Il y a un peu plus de trente ans, Jules Verreaux, alors aide-naturaliste de zoologie dans cet établissement, les comparant aux plumes correspondantes de l'Argus ordinaire, soutint que ces plumes devaient appartenir à une espèce inconnue des ornithologistes, espèce pour laquelle il proposa le nom d'*Argus ocellatus*. Cette opinion d'un homme qui possédait une grande connaissance pratique des oiseaux

fut adoptée par des spécialistes éminents, par le prince Bonaparte (1) en France, par Sclater (2) et Gray (3) en Angleterre; mais ces différents auteurs ne donnèrent aucune description des plumes conservées dans les galeries du Jardin des plantes, et c'est seulement en 1871 (4) et en 1872 (5) qu'Elliot indiqua les caractères qui distinguent ces rectrices de celles de l'Argus de Malacca, les décrivit minutieusement et en publia une figure coloriée de grandeur naturelle dans sa magnifique monographie des Phasianides. Il fallait s'attendre à voir s'élever des critiques. Les uns accusèrent Elliot d'avoir pris pour des plumes d'Argus d'espèce nouvelle des plumes de Paon spicifère, les autres lui reprochèrent d'avoir accepté un nom imposé à un oiseau dont on ne connaissait que des fragments.

La première accusation tombait d'elle-même, car il était évident que ceux qui imputaient à Elliot une erreur aussi grave, n'avaient ni examiné les plumes en question, ni même jeté les yeux sur la figure, rigoureusement exacte, qui avait été publiée, autrement ils n'auraient pu supposer un ornithologue de profession capable de confondre des choses aussi disparates. Sur le deuxième point il était facile à Elliot de se justifier en justifiant Jules Verreaux, le créateur de l'espèce. C'est ce qu'a fait notre collègue M. Oustalet dans une note relative à l'oiseau qui nous occupe. Ce naturaliste, qui a succédé précisément à Jules Verreaux dans ses fonctions au Muséum, a fait observer avec raison que les conchyliologues décrivent, nomment et classent les mollusques d'après leurs tests, c'est-à-dire d'après des parties dépendant du système tégumentaire de l'animal; que les paléontologues, d'autre part, décrivent et nomment une foule de vertébrés et d'invertébrés dont on ne connaît et dont on ne connaîtra

(1) *Tableaux parallèles de l'ordre des Gallinacés* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1856, t. XLII).

(2) *Species of Phasianidæ* (*Proceedings of the Zoological Society of London*, 1863, p. 124).

(3) *List of birds, Gallinæ*, 1867, p. 26.

(4) *Annals and Magazine of Natural history*, 1871, t. VII, p. 119.

(5) *Mon. of Phas.*, 1872, t. I, pl. 13.

jamais un exemplaire complet. Pourquoi dans ces conditions, dit M. Oustalet, Jules Verreaux et après lui Elliot, ne se seraient-ils pas crus autorisés à nommer et à signaler à l'attention des ornithologistes, d'après des plumes isolées, mais des mieux caractérisées, un oiseau qui était manifestement différent, à en juger par l'aspect des rectrices, de l'Argus ordinaire ?

Les choses en étaient là lorsque, en 1882, un naturaliste de Paris, M. Maingonnat, reçut de M. le commandant Rheinart la dépouille complète d'un individu mâle parfaitement adulte qui vint démontrer l'exactitude des suppositions de Jules Verreaux, de Bonaparte et d'Elliot. Le commandant Rheinart tenait cet oiseau du R. P. Renaud, missionnaire apostolique, directeur de la ferme de Ba-truc, à 20 kilomètres environ à l'ouest de Hué, au pied des premières montagnes du Laos. Il avait été pris au piège par des bûcherons. Le docteur Philip, médecin attaché à la légation de Hué qui prépara l'oiseau, dit que la chair était foncée, très savoureuse et rappelant celle du Faisan.

Parfois, dans ses chasses en forêt contre l'Éléphant, le Bœuf géant et le Rhinocéros, le commandant Rheinart avait rencontré, tant en Cochinchine qu'en Annam, des plumes de cette espèce singulière, mais sans jamais voir l'oiseau. Beaucoup de bûcherons interrogés par lui à ce sujet disaient, eux aussi, avoir recueilli des plumes isolées, mais n'avaient jamais aperçu l'animal. Ces plumes sont fort recherchées par les Annamites, ils s'en parent et les portent en guise de panache. En 1881, le commandant Rheinart apporta à Paris une rectrice qu'il donna à M. Maingonnat et dès son retour à Hué, il s'occupa activement de faire rechercher l'animal, s'adressant au gouvernement annamite et aux révérends pères missionnaires. Le P. Renaud avait été assez heureux pour le lui procurer.

M. Maingonnat signala aussitôt l'arrivée de cet oiseau merveilleux à la Société zoologique de France, sous le nom d'*Argus Rheinardi*, puis bientôt après le décrivit d'une manière plus complète dans le recueil populaire intitulé : *la Science*

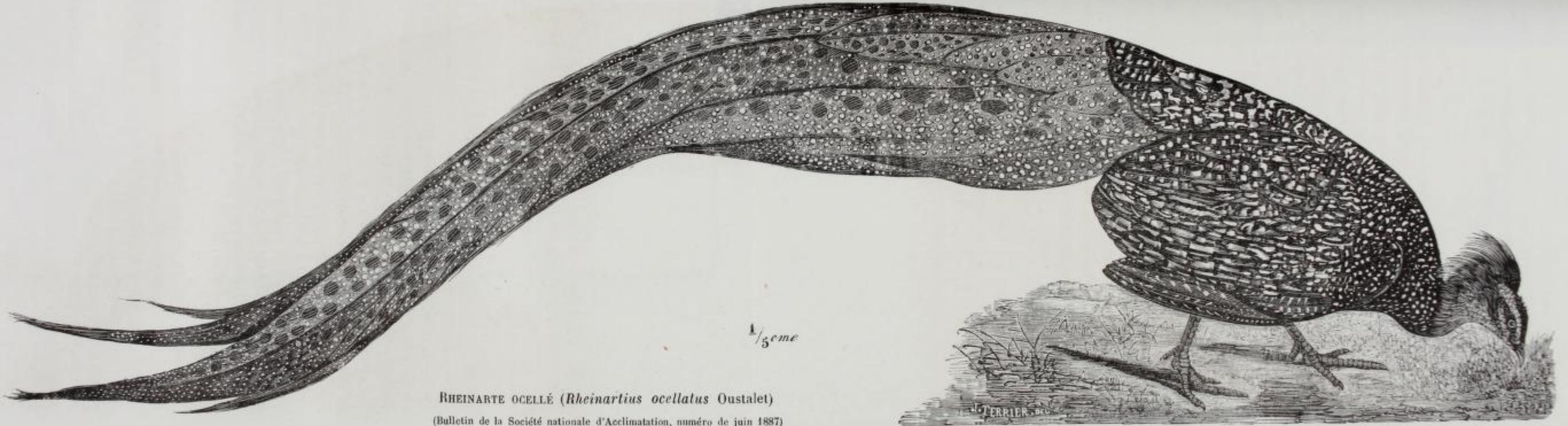
pour tous, sous le nom de *Rheinardia ocellata*. M. Maingonnat reconnut promptement, en effet, la nécessité de créer pour l'oiseau de l'Annam un genre particulier, tout en rétablissant le nom spécifique proposé par Jules Verreaux. Un mois plus tard, M. Oustalet donna du même oiseau d'abord une diagnose sommaire dans le *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*, et ensuite une description détaillée dans les *Annales des sciences naturelles*, description dont il rectifia certains détails dans une note communiquée le 12 août à la Société philomathique.

Ces descriptions, faites d'après le spécimen reçu par M. Maingonnat et dont le Muséum s'était rendu acquéreur, établissent non seulement une espèce distincte, mais encore un genre nouveau sous la dénomination de *Rheinartius ocellatus* (1).

Si l'on compare, en effet, cet oiseau soit avec l'Argus ordinaire qui vit à Malacca, soit avec la race qu'Elliot a nommée *Argus Grayi* et qui habite l'île de Bornéo, on reconnaîtra des différences assez considérables pour autoriser la création d'un genre spécial.

Ainsi le Rheinarte ocellé n'a pas, comme l'Argus ordinaire et l'Argus de Bornéo, les pennes secondaires des ailes démesurément allongées de manière à figurer une sorte d'aile supplémentaire. Sa queue est formée de larges plumes aplatie, terminées en pointe et augmentant régulièrement de longueur depuis les externes jusqu'aux médianes, tandis que chez l'Argus la queue est constituée par des rectrices latérales arrondies, de grandeur moyenne, et par deux rectrices médianes extraordinairement développées. La tête n'est pas dénudée, mais couverte de plumes courtes, et ornée sur la région postérieure du vertex d'un cimier touffu formé de

(1) M. Oustalet, trompé sur la véritable orthographe du nom de M. le commandant Rheinart qui se termine par un *t*, avait d'abord écrit *Rheinardius* lorsqu'il avait cru devoir substituer la forme masculine à la forme féminine *Rheinardia* de M. Maingonnat. Ce n'est que dans la description qu'il a donnée du Rheinarte dans les *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle*, 1886 (*Notices sur quelques espèces nouvelles ou peu connues de la collection ornithologique du Muséum*), qu'il a adopté définitivement la dénomination *Rheinartius*.



RHEINARTE OCELLÉ (*Rheinartius ocellatus* Oustalet)

(Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation, numéro de juin 1887)

plumes piliformes. Enfin le Rheinarte ocellé n'a ni les mêmes proportions ni le même système de coloration que l'Argus ordinaire.

Il n'est donc pas un véritable Argus, mais une forme intermédiaire qu'il faut inscrire dans la famille des Phasianides entre les Euplocomes et les Argus.

Quelques mois après la réception par M. Maingonnat de ce premier exemplaire, le Muséum en reçut un second de M. Le Myre de Vilers, alors gouverneur de la Cochinchine. C'était encore un mâle, et, comme le premier, dans un excellent état de conservation, quoique avec un plumage un peu moins frais, et en livrée complète.

Le Muséum possède actuellement les deux seuls spécimens qui aient pu être conservés sur les quatre individus qui sont venus entre les mains du commandant Rheinart. Celui qu'envoya M. Le Myre de Vilers avait été offert vivant, le 2 mai 1882, par l'empereur Tu-Duc au chargé d'affaires de France, et, lorsque l'oiseau mourut, sa dépouille fut adressée au gouverneur de la Cochinchine pour être offerte au Muséum.

M. le Dr Philip raconte avec une sorte d'enthousiasme l'arrivée à la légation du présent de l'empereur : « C'était, en vérité, un vrai cadeau royal, dit-il, qu'escortaient de nombreux soldats et gens du peuple émerveillés. Notre joie fut immense de pouvoir doter le Muséum d'un pareil oiseau. Nous le soignions de notre mieux. Un kiosque spacieux lui servait de cage la nuit ; le jour nous l'abandonnions sur le gazon, dans le jardin de la légation. Mais hélas ! il n'abusait guère de la liberté ; toujours accroupi, immobile, mangeant familièrement dans la main les graines et les sauterelles surtout qu'on lui présentait, il ne put jamais se tenir sur ses pattes. Nous vîmes bientôt que la blessure qu'il portait serait mortelle, et il mourait le 10 mai (1). »

La possession d'un oiseau si beau, si rare, si singulier était faite pour séduire un amateur riche d'oiseaux exotiques. Notre collègue M. Rodocanachi écrivit à M. O. Moquin-Tandon, directeur du Jardin botanique et zoologique de Saïgon, pour

(1) Lettre adressée à M. Oustalet.

lui exprimer son désir de posséder un couple de ces splendides gallinacés.

La réponse de M. Moquin-Tandon, publiée dans le *Bulletin de la Société d'Acclimatation* (procès-verbal de la séance générale du 15 février 1884), fournit quelques renseignements sur le lieu d'origine du Rheinarte.

« L'Argus de Rheinart, écrit M. Moquin-Tandon, vit dans les bois d'une région distante de 250 à 300 kilomètres de Hué, vers l'ouest. Il y a la plus grande partie de la chaîne de montagnes à traverser ; ce pays est peu habité. Les indigènes sont des tribus à demi sauvages qui ont peu ou point de relations avec les pays voisins ; de loin en loin un Chinois, jouant le tout pour le tout, parcourt les sentiers plus que rares qui conduisent dans ce pays, pour échanger une pacotille de sel, de tabac, d'aiguilles, de petits couteaux, contre de la poudre de cornes de Rhinocéros, de l'ivoire et certaines gommes et résines auxquelles les Chinois attribuent toutes sortes de vertus. S'il n'est point dévalisé par ceux avec lesquels il vient commercer, s'il n'est point mangé par quelques-uns des nombreux Tigres qui foisonnent, si enfin il rentre en Chine avec ses bénéfices, onques plus on ne le voit recommencer son voyage. »

Ces renseignements, Messieurs, montrent combien il est difficile de se procurer l'oiseau dont je vous entretiens. Loin de diminuer, ces difficultés se sont accrues depuis que les derniers événements militaires ont rendu encore plus dangereux l'accès de ces régions éloignées, et comme l'écrivait, il y a quelques mois, un missionnaire, le P. Beauté, « les missionnaires eux-mêmes ne savent plus quand ils pourront de nouveau aborder les contrées où se trouvent précisément les Argus ».

Tel est, Messieurs, l'état actuel de nos connaissances sur le Rheinarte ocellé. Vous voyez qu'elles ne sont pas fort étendues. Nous ne savons rien de ses mœurs, de sa reproduction, de son régime, des lieux qu'il fréquente de préférence, de la manière dont il se comporte en captivité.

Eh bien, ce sont tous ces points que vient élucider, du

moins en partie, une lettre d'un missionnaire apostolique, le P. Renaud, le même qui, comme je l'ai dit, avait procuré au commandant Rheinart l'oiseau adressé à M. Maingonnat, le premier exemplaire qui ait été envoyé en Europe. Les renseignements qu'elle contient sont très précis, ils perdraient à être résumés. Je crois d'ailleurs de mon devoir de leur conserver leur forme et leur intégrité la plus absolue.

Cette lettre a été adressée de Hué le 25 avril 1886 par le P. Renaud à M. Maingonnat. Ce dernier l'avait conservée avec l'intention de reprendre les deux notes qu'il avait déjà publiées et d'offrir aux naturalistes une étude plus complète sur l'oiseau que, le premier, il leur a fait connaître. Mais ayant eu sous les yeux les différents mémoires sur les Gallinacés qui ont été insérés dans le *Bulletin de la Société d'Acclimation*, il a jugé que la lettre du P. Renaud avait sa place marquée dans la suite de ce travail.

C'est donc à M. Maingonnat que la Société doit d'avoir la primeur du document que je vais lui communiquer.

La parole est maintenant au R. P. Renaud.

« L'Argus, écrit le missionnaire, est cantonné dans la chaîne de montagnes qui sépare le Laos de l'Annam. Je suis sûr qu'on le rencontre depuis la latitude Qui-Nhon au sud jusqu'au fleuve Gianh au nord. Son habitat s'étend-il au delà de ces limites? Je l'ignore. Il paraît inconnu à Saïgon et dans les basses plaines de la Cochinchine méridionale. A l'ouest, les voyageurs qui ont remonté le Mé-Koñg, Francis Garnier, Mouhot, n'en parlent pas dans leurs relations. A l'ouest, jamais on ne l'a rencontré dans les plaines qui s'étendent des montagnes jusqu'à la mer; mais déjà il est fréquent sur les premières hauteurs boisées qui avoisinent le pays plat.

« Pendant de longues années j'ai pu entendre matin et soir son cri retentissant dans la forêt voisine. L'Argus aime les forêts calmes et solitaires des hauteurs inaccessibles. Il y recherche les endroits très fourrés, probablement parce que l'ombre et la fraîcheur y attirent ou y développent les insectes qui composent sa nourriture, mais il les choisit toujours dans le voisinage de quelques grands arbres sur lesquels il puisse

percher. Pour ce, il préfère ceux dont le branchage horizontal lui offre des perchoirs commodes. Il mange les vers de terre, les sauterelles, grillons et autres insectes, même de petites grenouilles ; j'en ai nourri pendant deux mois avec cette nourriture, j'y ajoutais des bananes, du riz, du maïs, qu'ils ne dédaignaient pas absolument, mais qu'ils ne prenaient qu'à défaut de mieux.

« Un Annamite de ma connaissance obtint deux petits de deux œufs qu'il fit couver par une poule, ils vécurent pendant plusieurs mois avec les autres habitants de la basse-cour, partageant la même nourriture, vers, insectes et grains qu'ils trouvaient en picorant partout.

« Cet exemple et mes propres essais me font croire qu'il ne serait point difficile de réduire en domesticité ces intéressants oiseaux. Les sauvages Moï me disent qu'ils élèvent facilement les petits, mais qu'ils ne réussissent pas à conserver les adultes. Ils m'en ont apporté trois ou quatre. Malgré les blessures qu'ils s'étaient faites dans les lacets où ils avaient été pris, des jeûnes de plusieurs jours et des transports très fatigants, je pus les remettre sur pied et les nourrir pendant deux mois ; des soins plus actifs et une nourriture plus abondante et mieux choisie les auraient sauvés très probablement. Leur caractère n'est point farouche du tout ; les visiteurs ne les intimidaient nullement. A peine en cage ils se mettaient à manger et à boire tranquillement sans témoigner aucune inquiétude. Ils avaient une humeur paisible qui fut plus d'une fois mise à l'épreuve par la pétulance et la voracité d'autres oiseaux qui logeaient avec eux.

« Matin et soir ils criaient comme s'ils eussent été dans la forêt. Ce cri est absolument rythmé comme celui du Paon, mais il est doux, harmonieux, agréable à l'oreille, tout en restant très retentissant. Quand ils le lancent du haut des arbres séculaires qui couronnent les hauteurs, ils se font entendre de très loin et attirent toujours l'attention du voyageur.

« A terre, pendant qu'il va et vient, il roucoule un *rroue, rroue*, tout à fait gentil. Il se tient dignement mais simple-

ment, il n'a pas la sotte prétention du Dindon, quoiqu'il porte un peu comme lui l'aile pendante; il n'a pas non plus l'orgueil du Paon, ni sa colère. Le jour, il porte la huppe couchée; la nuit, pendant son sommeil, il la relève, ce qui le fait paraître coiffé d'un petit turban coquet.

« En somme, l'Argus annamite est une jolie et intéressante créature du bon Dieu.

« Ils s'apparentent en mars et avril. Pour la période de la fécondation, ils cherchent un terrain plat, dégagé, au pied d'un grand arbre. La femelle se tient perchée sur une branche, pendant que le mâle se trémousse et se pavane sur le sol. La femelle pond des œufs plus gros que des œufs de Poule, mais blancs comme eux. Elle ne se donne pas la peine de préparer un nid pour les couver. Elle se contente de les déposer sur la petite plate-forme que trois grosses branches circonscrivent à leur croisement. Les petits étant nés, le mâle et la femelle les accompagnent, les gardent et leur cherchent de la nourriture. Au repos, ils se perchent sur les basses branches, les seules que leur faiblesse leur permet d'atteindre; leur mère reste à leurs côtés, mais le mâle se perche toujours très haut. Quand les petits quittent leurs parents, ceux-ci continuent cependant à vivre ensemble, par paires, sans jamais se réunir en troupes.

« Les sauvages Moï le chassent assez activement et font gras de sa viande. Leurs procédés de chasse sont assez simples. Quand ils se trouvent en nombre et rencontrent l'Argus dans les bois de haute futaie dont les dessous ne sont point envahis par les brousses et les herbes, ils le poursuivent vivement à la course. L'oiseau gêné par sa grande queue n'a pas le temps de prendre sa volée, la course le fatigue bientôt et il tombe entre les mains de ses bourreaux. Ils le tirent encore avec des flèches empoisonnées, mais le grand moyen c'est le lacet ou collet. Ils choisissent, pour le tendre, la saison et le lieu de l'accouplement. Le mâle s'y prend en faisant ses évolutions devant la femelle, mais celle-ci, perchée sur l'arbre, n'y tombe que rarement. C'est ce qui explique la difficulté de se procurer des peaux de femelles.

« Les Annamites appellent cet oiseau *Tri*, avec une intonation particulière à la langue. »

La lettre du P. Renaud, vous le voyez, Messieurs, nous donne d'une manière peut-être un peu concise mais très nette des indications précieuses sur les habitudes et les mœurs du *Rheinarte ocellé* à l'état sauvage et à l'état de captivité. Ce qu'elle nous apprend des essais d'élevage qui ont été faits soit par des indigènes, soit par le père Renaud lui-même, nous permet d'espérer que lorsqu'on sera arrivé à transporter en Europe des couples vivants de ces superbes gallinacés, on pourra obtenir, sans trop de difficulté, leur reproduction dans nos climats. Nous aurons alors acquis pour nos volières un des oiseaux les plus curieux et les plus magnifiques qui puissent en faire l'ornement.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de rendre hommage au zèle que mettent nos missionnaires à nous faire connaître les productions des contrées inconnues ou incomplètement connues qu'ils évangélisent. Je pourrais citer bien des noms à côté de celui du P. Renaud. Qu'il me suffise de rappeler les services considérables rendus à l'histoire naturelle de la Chine et du Thibet par le P. Armand David et les communications intéressantes que le P. Camboué nous envoie actuellement sur la flore et la faune de Madagascar.

Nous devons donc remercier ces courageux et dévoués pionniers de la civilisation, non seulement au nom de la France dont ils étendent l'influence dans ces pays lointains, mais aussi au nom de la science qu'ils contribuent à enrichir par leurs constantes recherches.

Description du Rheinarte ocellé d'après les deux exemplaires du Muséum de Paris.

Cet oiseau mesure environ 2 mètres de longueur, dont les trois quarts à peu près appartiennent à la queue.

La tête est relativement petite, mais paraît plus grosse qu'elle ne l'est en réalité par la présence sur l'occiput d'une touffe de plumes piliformes, susceptibles de se redresser sur le derrière et même sur la partie supérieure de la tête, en formant un cimier de 5 à 6 centimètres de hauteur. Ces plumes sont les unes brunes, les autres d'un blanc sale. Le sommet et les côtés de la tête ne sont pas dénudés, comme chez l'Argus ordinaire, mais recouverts de plumes courtes et duveteuses d'un brun soyeux ou d'un gris argenté. Le cou est orné d'une sorte de cravate d'un brun roux formée par une série de nouvelles plumes piliformes. Le bec, d'un rose carminé, ressemble à celui des Argus ; il présente un léger renflement, à la base, au-dessus des narines qui sont ovales et allongées (1).

Le fond du plumage est noirâtre sur le dos et rougeâtre foncé sur le ventre, marqué et pointillé de blanc et de café au lait, ainsi que sur les ailes. Mais sur les pennes secondaires et sur les rémiges, les marques d'un blanc jaunâtre offrent une disposition différente en forme de larmes sur les premières, allongées en raies et réunies de manière à constituer des hexagones sur les dernières et particulièrement sur leurs barbes externes.

Les sus-caudales sont noirâtres, pointillées de café au lait et marquées de taches rubigineuses. Les plumes de la paire médiane qui portent déjà des ocelles le long de leur tige acquièrent un développement considérable ; elles mesurent près de 44 centimètres de long sur 9 1/2 de large.

Les rectrices sont au nombre de douze ; elles sont aplatis, étalées et vont en augmentant de longueur depuis l'extérieur jusqu'au milieu. Larges dès leur naissance, elles s'élargissent

(1) Chez les Faisans la mandibule supérieure est plus voûtée.

encore vers leur milieu, où elles atteignent jusqu'à 13 centimètres et se rétrécissent plus loin pour se terminer en pointe aiguë. Sur fond gris très foncé le long de la tige et d'un roux ferrugineux sur les côtés, elles sont chargées d'ocelles couleur de rouille, ovales, à iris noir, disposées en séries longitudinales et accompagnées latéralement de nombreuses taches rubigineuses, irrégulières, dépourvues de tache centrale.

Les pattes, d'un rouge carminé comme le bec, sont relativement assez élevées et complètement dépourvues d'éperons, et se terminent en avant par trois doigts grêles, reliés à la base par de petites membranes et armés d'ongles médiocres, d'un brun rougeâtre, et en arrière par un pouce inséré assez haut pour que dans la marche il arrive à peine à toucher la terre. De larges scutelles qui se continuent sur les doigts par des plaques plus petites recouvrent la face antérieure du tarse.

La femelle et les jeunes me sont inconnus (1).

(1) Au moment de mettre sous presse, je reçois une lettre de M. Maingonnat qui m'apprend qu'il existe une peau de femelle au musée de Lyon. A sa connaissance, il n'y a que les musées de Lyon, de Londres et de Paris qui possèdent des peaux de *Rheinarte ocellé*.